

Conseil d'école 2ème trimestre : 10 mars 2015

Présents :

Enseignants : Mmes Sériot, Seppoloni, Piat et Grasset

ATSEM : Mmes Simon, Gailla, brunier

Municipalité : Gwenaëlle Didier

Parents d'élèves : Mmes Paganon, Ates, Mazzoleni et M. Brumeau

DDEN : Mme Peyre

Excusées : Mme Simon

Secrétaire de séance : Mme Sériot

1°) Point sur la rentrée 2015

A la rentrée 2015, compte tenu des enfants actuellement dans l'école, il devrait y avoir :

- 43 MS
- 35 GS

Les inscriptions ont débuté récemment à l'heure actuelle, il y a 17 enfants inscrits.

Au vu des naissances sur les 3 communes de La Rochette, Détrier et La Croix De La Rochette, nous devrions avoir environ 25 PS à la rentrée prochaine. Sachant que le lotissement de maisons n'est pas terminé en direction de Détrier, il risque d'y avoir d'autres enfants non prévus. (Cette année, il ya eu beaucoup d'inscriptions en cours d'année : les grillons sont à 30 dans les 2 classes de MS GS et à 29 dans la classe de PS. 3 nouveaux dans ma classe soit 28 enfants, 2 dans celle de Claudine qui est à 28 aussi, 2 dans celle de Laurence (27 enfants) et 1 dans la classe de Nathalie et 1 départ après les vacances (27 enfants) soit environ 15 enfants en plus sur les 2 écoles par rapport à la rentrée.

Les effectifs de la rentrée prochaine devraient donc ressembler à ceux de cette année.

Concernant les rythmes scolaires, une nouvelle proposition a été faite à l'issu de la réunion du collectif de parents, mairie et enseignantes du lundi 23 février

Les horaires devraient donc être les suivants :

- **8h35-11h50 et 13h35-15h35** (accueil 10 minutes avant à l'ouverture) et 8h35-11h35 pour le mercredi matin soit juste un décalage de 5 minutes l'après-midi
- NAP : nouvelles activités péri-scolaires : de 15h35 à 16h35 (payant) : 1 personne pour 14 enfants
- Puis garderie jusqu'à 18h00
- APC : le mardi de 15h35 à 16h05 et le mercredi de 11h35 à 12h05 (avec aménagement des horaires en cours d'année si besoin)

Cette proposition a été votée par le collectif et le conseil d'école.

Elémentaire : 8h25 à 11h40 et 13h45 à 15h45 et APC le soir (2 fois 45 minutes) : aucun changement pour l'an prochain : cela pose toujours le problème du mercredi matin : l'attente de 10 à 15 minutes étant constante depuis le début, il a été rappelé que les parents devront passer prendre les enfants en maternelle avant ceux de l'élémentaire : l'école sera ouverte à, 11h32. En cas de retards répétitifs, les enfants seront confiés à la garderie

2°) bilan des activités du 2^{ème} trimestre

- « le Noël des animaux » par la Cie Petit Théatrum popularem Portable, le lundi 8 décembre à l'école
- Cycle gym au gymnase en décembre

- Visite du Père Noël
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël le jeudi 18 décembre : l'étoile de Laura
- « La moufle » le lundi 12 janvier : par la Cie Théâtre des transformations : uniquement pour les petits
- sortie raquettes et luge en janvier, février et mars pour toutes les classes
- cycle au dojo de lutte pour les GS les lundis matin
- intervention des musiciens Xavier et Olivier dans l'école le vendredi 6 mars, dans le cadre du projet PACTES : ils ont travaillé à la réalisation d'un parcours d'écoute et de manipulation dans toute l'école avec chaque classe (sauf les petits qui étaient aux raquettes) et l'ensemble des réalisations a été exploré collectivement en fin de journée.

3°) Activités et spectacles pour le troisième trimestre

- La mat s'éclate le 28 avril : actuellement pour les classes du haut
- Cycle piscine : en raison des nouveaux rythmes : il sera peut-être plus difficile de trouver des créneaux l'après-midi pour les 3 écoles de La Rochette mais l'inscription aux agréments devra quand même se faire.
- Sortie de fin d'année : ferme des oursons à Saint Ours les 2 et 4 juin (pas de place à la ferme moulin guitare)
- Concert au château des musiciens Olivier et Xavier du projet pactes « fer et son » le mardi 26 mai à 9h40. Ils nous proposent également d'intervenir auprès des enseignantes qui le souhaitent pour la création de sculptures sonores

4°) Bilan des travaux – sécurité – entretien- budget

- Travaux à effectuer
 - Profilage de la cour et tracé d'un parcours pour les vélos : la rénovation de certaines zones de la cour a été tracée : le tracé du parcours sera donné aux services techniques
 - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans
 - Réfection des toilettes de la classe de Mme Piat
 - Agrandir le portail de l'entrée : entrée et sortie difficiles car beaucoup de poussettes : cela a été demandé au dernier conseil d'école mais également l'élargissement de l'entrée du parking
 - L'accès aux classes du haut a été reposé par les parents d'élèves : peut-être serait-ce à coupler avec les travaux du parking du haut : il a été proposé de percer une ouverture devant la classe de Mme Seppoloni. Il a également été envisagé de faire la sortie par les ouvertures qui donneront sur le nouveau parking.
 - Le bruit dans les classes du haut étant important et néfaste à la concentration, il faudrait envisager une insonorisation des classes et pour cela faire une étude phonique.
 - Grillage du haut à refaire coté collège : un panneau sera installé par les services techniques en attendant que le collège effectue les travaux

- Budget

Les prévisions de budget ont été déposées en mairie mais ils seront certainement revus à la baisse ;

Entretien

Problèmes de ménage depuis la rentrée avec les nouveaux rythmes.

5°) Nouveau règlement départemental

Le nouveau règlement départemental a été publié : il a été distribué aux représentants de parents d'élèves et servira de base à l'élaboration du nouveau règlement intérieur de l'école qui sera rédigé prochainement.

6°) Rappel RSST : registre Sécurité et santé au Travail

Ce registre a été mis en place l'an dernier

Il concerne tous les usagers de l'école enseignants, parents, élèves, Atsem.... Des fiches sont à la disposition de tous, dans la classe de la directrice, pour signaler toute situation dangereuse qui peut être traitée rapidement.

Ex : sécurité des installations électriques, hygiène des locaux, aspect immobilier, environnement extérieur, conditions et ambiance au travail Dans la mesure où cela peut être traité rapidement.

Les situations dangereuses qui perdurent seront notées par le personnel enseignant dans un autre registre : le DUER : document unique d'évaluation des risques.

7°) Questions diverses

- Les parents ont signalé que le remplacement de personnel du périscolaire en cas de maladie n'était pas toujours assuré et que Christine était seule pendant la semaine d'absence de sa collègue : il est alors difficile de gérer les enfants et d'en accompagner d'autres aux toilettes par ex....
- De même, en cas d'absence d'atsem, il est impératif de les remplacer étant donné l'isolement des classes et la présence de ms dans les 2 classes du haut : Nous remercions la municipalité qui fait toujours au mieux mais qui ne peut pas toujours trouver une personne au dernier moment
- Date de la fête de l'école : mercredi 24 juin matin suivi d'un goûter collectif et report éventuel le mercredi 1^{er} juillet si mauvais temps
- Problème de retards récurrents le mercredi matin : il est impératif que les parents récupèrent les maternelles en premier ou s'arrangent avec d'autres parents : les retards ne pourront plus être tolérés car il nous est impossible de faire les APC et d'attendre jusqu'à 15 minutes, voir de monter des enfants à la garderie alors que nous en avons d'autres.
- De même le matin à l'accueil, les retards fréquents et récurrents de certains parents jusqu'à 8h50 ne seront plus admis sans excuse : nous sommes dans les classes et nous n'avons pas le temps de répondre à l'interphone, ce également l'après-midi où nous prenons les GS. Nous ne pourrons pas ouvrir au-delà de 8h35. Ce d'autant plus, que l'IEN nous a rappelé qu'il fallait être vigilant : plan vigipirate depuis les attentats.
- Toujours autant de soucis sur les 2 parkings !!! que cela soit celui des parents que celui du côté collège.
- La tombola organisée par les Lutins a bien marché. Le vide-grenier organisé par les Lutins sur le parking de l'école aura lieu le dimanche 26 avril : il faudra des bénévoles. Nous remercions tous les bénévoles et les parents des lutins qui s'investissent énormément pour les enfants de l'école.